L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 JUILLET 1889. 62me Année

Dufour & Dennet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 24 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par P. Ad. Fortier, connétable de la Deuxième Cour de Cité—A l'écurie de W. B. Leonard, No 70 rue Baronne, entre Gravier et Union—Un cheval brun, un wagon à quatre roues, à ressorts, et un jeu de harnais.

Les débouchés dans le Golfe du Mexique.

Les discussions, les luttes continuent plus vives que jamais, de paroisse à paroisse, de journal à journal, dans le sud-ouest de la Louisiane, à propos des points extrêmes où doivent aboutir les différentes lignes de fer qui, en construction ou en projet, se dirigent du Nord, du Kansas ou de l'Iowa, vers le Golfe; à propos, également, des travaux à exécuter, par le gouvernement, pour donner des eaux plus profondes à certaines Passes ou à certains ports où ne peuvent pénétrer les navires d'un fort tirant d'eau. Les débats sont chauds, les rivalités ardentes; chacun défend son clocher, sa Passe, avec une vivacité, avec une opiniâtreté, qui font plaisir à voir. Il ne s'agit, jusqu'à présent, que de petites feuilles hebdomadaires, que de bourgs, que de débouchés peu importants, mais que de passion on apporte, de part et d'autre, dans la cause que l'on soutient! Il serait à souhaiter que bien des grandes villes, qui ont des intérêts plus graves à soutenir, déploient le même zèle, les mêmes ressources; elles seraient dotées de meilleures institutions et forceraient le gouvernement à leur donner un plus puissant appui.

La lutte dont nous parlons, a été, la semaine dernière, ravivée par le rapport que vient de publier l'ingénieur des Etats-Unis, Fisk, chargé des études sur les différents cours d'eau condusant au Golfe. A tort ou à raison, M. Fisk, à qui, comme à ses collègues, il est interdit de puiser à pleines mains dans la caisse d'un gouvernement qui, dans ces sortes d'affaires, ne s'est jamais montré d'une prodigalité exemplaire—se déclare peu favorable au creusement du chenal de la Baie de Berwick au Golfe. Le travail serait, dit-il, fort dispendieux et, d'ailleurs, les régions que le cours d'eau traverse ou dessert, sont déjà pourvues de moyens de communication.

De là, les protestations des journaux de la localité. L'objection tirée de l'énormité des frais, leur semble mal fondée, indigne d'un gouvernement comme celui des Etats-Unis. En cela, ils ont raison. La véritable question est de savoir si les travaux seront utiles, si le débouché vaut la peine de faire une pareille dépense, et cela ne fait l'objet d'aucun doute.

Quant à la seconde, se fondant sur ce qu'il existe déjà, dans la région, des voies faciles de communication, elle indique, disent-ils, un esprit fort peu partisan du progrès. "Plus il y a de moyens d'expédition et de transport pour un pays, plus ce pays-là prospère et s'enrichit." On pourrait citer, à l'appui de cette assertion, mille travaux qui n'avaient pas la moindre urgence, qui étaient d'une médiocre utilité, et qui n'en ont pas moins été adoptés, largement dotés et promptement exécutés.

Morgan City et la Baie de Berwick ont de grandes ambitions: elles veulent accaparer tout le trafic de la contrée du Têche et de l'Atchafalaya—en quoi elles ont raison et l'on aurait tort de le leur reprocher. C'est aux autres ports ou rivières qui s'en trouveraient lésés, de défendre leurs titres, de faire valoir leurs avantages.

Il en est autrement dans la paroisse Calcasieu. La population et les journaux, y sont dans la jubilation et chantent les louanges du capitaine Fisk. La raison en est simple: le capitaine approuve le rapport précédent du major Heuer, qui recommandait les améliorations de l'embouchure et de la Passe Calcasieu. Il faut, dit-il—en substance—que cette Passe soit creusée, de façon à donner aux navires qui voudraient y pénétrer, une profondeur minimum de douze pieds. La situation actuelle nuit considérablement au commerce avec le Mexique et l'Amérique Centrale; elle condamne les exportations et les importations à des transbordements longs et coûteux, qui sont de très sérieuses entraves au développement de ce trafic, attendu qu'un navire en état de tenir la pleine mer, ne peut s'aventurer dans le chenal de Calcasieu, sans s'y échouer. Ces obstacles deviendront beaucoup plus graves encore, quand le chemin de fer de Kansas City, Watkins et Gulf jettera sur cette plage la masse des matières premières et des articles manufacturés de première nécessité, arrivant directement de l'Ouest. A quoi bon construire, à grands frais, des lignes ferrées pour faire, dans le trafic, des économies de temps et d'argent, si l'on en est réduit à échouer au port, faute d'eau pour faire passer les marchandises de terre sur mer?

Il n'y a rien à répondre à ce raisonnement, et tout en ne désapprouvant pas les protestations de la population et de la Presse de la paroisse Ste-Marie, de Morgan City, de la Baie de Berwick, nous ne pouvons qu'applaudir aux conclusions de l'ingénieur Fisk, qui demande la somme de $600,000 pour le creusement de la Passe Calcasieu. Fallait-il davantage, qu'à notre sens, le pays serait coupable de le refuser.

On aime à voir cette ardeur dans une région qui, après être restée longtemps arriérée, cherche à regagner le terrain perdu, à profiter de ses avantages; qui n'épargne rien, ni peine, ni temps, ni argent, pour obtenir ce qu'elle veut. Il faut avouer qu'elle y réussit presque toujours, et nous ne pouvons que l'en féliciter.

Que d'avances n'a pas faits, depuis un an, Morgan City pour attirer à elle, le commerce d'huîtres en conserves et autres, dont la Nouvelle-Orléans avait été, jusque là, le centre. Elle vient de s'en emparer, à force d'adresse et de persévérance. En cela elle s'est bornée à user de son droit, à remplir son devoir. Tout ce que nous pouvons faire pour la Cité du Croissant, c'est de la plaindre de la nouvelle mésaventure qui lui arrive. Ce ne sera peut-être pas la dernière, si elle ne se hâte pas de changer sa manière de traiter les producteurs et les exportateurs. Au moment où chacun des centres qui l'entourent cherche à attirer vers lui les produits qui faisaient la richesse de notre port, nous semblons prendre à tâche de leur rendre, à tous, la besogne plus facile, en permettant qu'on leur enlève le plus clair de leur revenu [illegible] en arrivant, à se débarrasser de nous le plus vite qu'ils peuvent; elles jettent des regards de détresse vers Galveston, vers St-Louis, vers Cincinnati, qui les sauvent des mille vexations dont elles sont victimes à la Nouvelle-Orléans.

Ces lettres devraient, habituellement, chercher ailleurs des débouchés plus avantageux; c'est ce qu'elles font en ce moment. Ainsi, pendant qu'autour de nous, l'on se hâte du mouvement, on s'agite, pour attirer à soi la totalité des produits agricoles et industriels du pays, nous semblons nous préoccuper des moyens de conserver les [illegible]

clients que nous possédons, mais nous semblons prendre un malin plaisir à éloigner de nous ceux qui nous étaient restés fidèles. Nous voudrions faire le désert autour de nous, que nous ne saurions nous y prendre autrement.

Taxe municipale.—La taxe de ville de 1889 est perceptible dans le moment; et le trésorier de la ville, M. Hardy, invite les contribuables à la venir payer avant le 10 du mois prochain. Un avis qu'on trouvera dans nos colonnes, déclare qu'après le délai fixé par la loi et échéant le 10 du mois prochain, un intérêt de dix pour cent par an s'ajoutera à la taxe.

L'Ague-Cure d'Ayer est une préparation purement végétale, sans danger, et infaillible dans les maladies miasmatiques.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 20 juillet:

Dans les paroisses St-Charles et Jefferson, sur la rive droite, les récoltes sont généralement bonnes, quoique les cannes soient assez peu fournies. Les plus importantes habitations sont celles de Trinity, à M. H. A. Lesassier; de Killona et Waterford, à MM. Milliken & Kearney; Star, à M. J. A. Bourbon; Speranza, à M. J. A. Woguan; Ashton, à M. J. A. Morris, et Edmée, dirigée par M. R. Viterbo. On ne se rend pas toujours un compte exact de la valeur des récoltes, quand on voyage, en chemin de fer. On en a fait souvent l'expérience.

Sur Edmée, M. Viterbo a essayé de planter une certaine quantité de cannes sur le principe posé par le prof. Stubbs, à savoir: faire des sillons de 3 à 4 pieds de distance les uns des autres; puis, faire labourer les intervalles par des mulets attelés en tandem, attendu que l'espace, entre les deux rangées de cannes, n'est pas assez large pour faire marcher deux bêtes de front. La canne a bien poussé, elle est saine; le résultat a été excellent; d'ailleurs, le sol de cette habitation est d'une fertilité bien connue. M. G. Lussan y est, depuis longtemps, le directeur des travaux. Sa récolte de 1889 sera aussi belle que les meilleures des années précédentes, pendant une période de 17 années.

On aperçoit encore, aujourd'hui, la marque des désastres occasionnés par la crevasse Davis; que de terres ainsi perdues, qui, jadis, donnaient de superbes récoltes!

Les habitations Willswood et Willow Grove, à MM. Schmidt et Ziegler, ont une excellente récolte de cannes. Pas de maïs sur Willswood, mais 50 acres de pois, sur des terres nouvellement défrichées et qui donnent des résultats merveilleux. Il y a des endroits où la plante atteint grandement la tête d'un cavalier montant un cheval de belle taille.

Après, vient Fairfield à M. R. Milliken; M. Lyon, le directeur des travaux annonce une belle moyenne.

On compte sur une bonne récolte chez M. Rob. W. Sharp, près d'Amesville. M. Sharp a un délicieux jardin qui lui procure tout le confort de la vie. C'est ce qui l'a sauvé des désastres dont il a été la victime.

En général, dans cette partie de l'Etat, le plant peut laisser à désirer, mais les souches sont excellentes; elles sont plus belles que l'an dernier.

—Notre lettre d'Ascension dit: il n'y a pas de langage pour exprimer les prodigieux progrès des récoltes, la semaine qui vient de s'écouler. La pluie de vendredi a achevé l'œuvre, elle a été abondante partout, même sur les produits que n'en avaient pas besoin. La terre a été saturée d'humidité; elle en a assez pour continuer son œuvre, pendant longtemps, sans que les planteurs aient à se plaindre. C'est toujours la souche qui tient le premier rang, mais, en général, la végétation a eu, cette semaine, une rapidité sans précédents.

Vendredi dernier, il a fait excessivement chaud et sec; pas un seul nuage à l'horizon. En dépit de la chaleur, il a fallu se mettre à l'ouvrage; on l'a fait, et le sarclage a commencé.

Sur ce point, l'on sera amplement récompensé de ses travaux. Ici, le plant de cannes ne fait pas exception. Tout est bon, au point de vue de la qualité et de la quantité. Dans presque tous les endroits, cependant, le plant a eu à supporter les effets de la sécheresse; il n'y a guère que chez M. Searing Taylor, que le plant est uniformément magnifique. Le secret de ce succès exceptionnel, M. Aucoin, le directeur des travaux de l'habitation, pourrait le dévoiler.

Dans cette paroisse, il n'y aura pas toujours assez de semence pour l'an prochain, mais c'est une très rare exception. L'habitant d'Ascension s'indigne de ce que l'on se permette une pareille négligence, que l'on s'expose à laisser dépérir cette culture, dont il est fier.

—Notre correspondance de la semaine dernière parlait de la possibilité d'établir, avec bonheur, de faire prospérer le système des tenanciers. C'est celui qui semble avoir le plus de chances de succès. Celui des ouvriers engagés loués, a fait son temps; il offre, à chaque instant, des obstacles imprévus qui le feront volontiers abandonner.

—M. Jordan, un homme du métier, et très habile, est en train, avec un grand nombre d'ouvriers, de construire le chemin de fer d'Evan Hall.

—Malgré la trop grande fréquence des pluies, les planteurs—dit notre correspondant de Terrebonne—pouvant travailler leurs champs, plusieurs jours par semaine. Le sarclage est très avancé. On croyait en avoir fini dernièrement avec des milliers d'acres; il a fallu y revenir, parce que l'herbe y repoussait immédiatement. C'est ainsi qu'en agriculture, on ne sait jamais quand on a fini sa besogne. Quand le travail des champs est interrompu, il faut songer au bois. A cause des dépenses et des frais de transport, on préfère se passer de charbon et brûler le plus de bois possible, surtout sur les habitations qui n'ont pas de chemin de fer à leur porte. Presque toujours, la période qui s'étend entre les derniers travaux des champs, et le commencement de la roulaison, est employée à la coupe et au transport du bois. Aussi, les pluies récentes, tout en étant nuisibles, ont-elles rendu quelques services; elles ont rendu le transport du bois plus facile; une grande partie du bois de cypre a pu être "flotté."

—Les chemins commencent à devenir impraticables; aussi les conversions à la taxe du drainage se multiplient-elles. On est fatigué de voir les véhicules brisés, les ponts enlevés, les chemins submergés.

—Les rapports du Bayou Dularge continuent à être extrêmement favorables. Sur le Bayou Black, notamment, le rendement sera très abondant; nous citerons, spécialement, les propriétés de M. Lacassagne, près de Gibson city.

—Le dragage du Bayou Terrebonne, de Presqu'île à Houma, est commencé, aux frais de M. S. Daigle qui a, en vain, demandé au trésor de la paroisse de lui venir en aide. Evidemment, le jury de police a pensé que les taux de fret qu'imposent le Southern Pacific et ses connexions motivaient suffisamment les dépenses faites par M. Daigle, qui, en draguant, à son compte, le bayou, travaillait pour faciliter la navigation de ses propres bateaux, qui font le service en connexion avec le chemin de fer.

—Le taux de la taxe de paroisse pour l'année fiscale actuelle est de 10 mills, dont 2 consacrés aux écoles publiques,—libéralité bien placée, dont personne ne se plaint, que tout le monde approuve.

—Voici notre lettre des Attakapas:

La paroisse Avoyelles a une région fortunée, où l'on fait 3,000,000 de livres de sucre par l'ancien procédé, à l'exception de l'habitation Star, sur laquelle on granule. Cette paroisse est divisée en terres basses et en terres hautes. Les terres basses sont d'une fertilité proverbiale. Nous y avons visité quelques habitations: la succession Frith, sur laquelle M. W. G. Pearce a une récolte de canne exceptionnellement belle. Sur Leinster, à M. G. W. Sentell, il y a 100 acres de plant, 100 de souches, 250 de maïs. Les tenanciers ont 200 acres de coton et de maïs. On s'y sert encore de l'"open kettle". La sucrerie date de 1844. La sécheresse, d'abord, la trop grande abondance d'eau, ensuite, ont un peu retardé la plante, mais à force de culture, on a su la mettre complètement en activité; aussi, est-elle en bon état.

M. H. C. Kemper cultive 80 acres de belles cannes pour le moulin de M. John Ewell—dans le vieux système.

M. Chamberlain Hyams aussi sa même moulin 300 acres de bonnes cannes.

Dans, sur le Bayou Rouge, à MM. Kimbro et Scrolling, a 140 acres de plant, 100 de souches, 225 de maïs avec pois—le tout plein de brillantes promesses. En 1886, on avait commencé sur cette habitation par 2 acres de cannes; cette année, il y a 140 acres de plus que l'an dernier.

La vieille habitation Ceco a abandonné la culture de la canne et mis son moulin en vente.

Le Bayou Rouge n'est ouvert à la navigation que pendant les hautes eaux. L'"Alto" et le "Minnie" l'y montent, pour y prendre la graine de coton; ils rendent un grand service aux planteurs, que ruinerait le chemin de fer avec ses tarifs.

Les bayous Hoffpauir et Claire ont besoin d'être nettoyés; en été, ce sont des foyers de Malaria.

On entend ici, de tous les côtés, ce cri: le capital! le capital! qui viendra nous aider à développer parmi nous l'industrie sucrière? Nous n'avons pas l'argent, mais nous offrons toutes les garanties voulues de succès, à quiconque établira ici une usine centrale.

Les planteurs cotonniers, endettés et fatigués d'une culture qui les a jetés dans un état voisin de la misère, plantent de la canne, dans l'espoir que les paroisses inférieures, où la fabrication du sucre est en pleine voie, leur viendront bientôt en aide.

Avoyelles a son chemin de fer, comme St-Landry et Rapides; mais c'est plutôt pour ces paroisses une source de malheurs qu'un bienfait.

La maison de cour de la paroisse devrait être située au milieu, dans les terres basses, qui sont amenées $8,000 de plus que les terres élevées et qui contiennent la masse des votants. Actuellement, le chef-lieu est trop loin du centre de la paroisse. On trouve, dans cette région, la grande habitation Star, (aujourd'hui Pocahontas,) avec sa splendide raffinerie, sur le bayou Bœuf. M. T. D. Miller y a dépensé en une fois, $45,000, rien que pour la raffinerie. Toute la propriété ne s'en est pas moins vendue moins de $50,000, récemment, aux frères McCraken, avec tout le troupeau de mulets, tout le matériel agricole et industriel, sans compter le terrain parfaitement drainé. Il y aura, cette année, 450 acres de cannes à rouler; on y trouve aussi des brûleurs de bagasse, des filtres-presses, un triple effet, un immense vacuum pan. Cette année, la portesse de cannes aura une extension de 100 pieds et, entre les deux moulins, on soumettra la canne à la macération. Les propriétaires se proposent d'acheter la canne à la tonne, le plus haut prix possible. Si les McCracken font ces offres aux planteurs, le Dr C. D. Owen et d'autres fermiers des Avoyelles se promettent de planter et de faire planter énormément de cannes pour envoyer le tout à leur usine centrale. Il ne faut pas espérer qu'ils puissent arriver, du premier coup, au prix que donne le gouverneur Warmoth—$5 la tonne pour 1889—ils ne le peuvent, à cause des tarifs que leur imposent les chemins de fer; mais ils en approcheront le plus possible. On peut l'affirmer d'avance, Pocahontas pourra, cette année, supporter convenablement la comparaison avec les sucreries économiques d'Ascension, d'Assomption et de Ste-Marie. La culture est conduite par M. Auguste Lesseps, assisté de M. A. A. Fuselier. Une culture constante est venue à bout des rigueurs de la sécheresse; cannes et maïs sont en très bon état.

—Notre correspondant de Ste-Marie, nous écrit: Depuis quelques jours, le temps a permis de labourer dans notre paroisse, et de détruire, autant que possible, les mauvaises herbes.

Nous venons d'avoir les journées les plus chaudes de l'année; l'humidité, la chaleur, la culture incessante et intelligente; ces trois éléments combinés ont provoqué une pousse phénoménale de la plante. Le cœur du planteur est joyeux aujourd'hui; peu lui importe de souffrir de la chaleur, s'il peut compter sur une belle moisson. Ceux qui, le 20 juillet, n'ont pas achevé leur sarclage sont des exceptions. Quant au riz, il épie rapidement; il sera mûr, vers le 19 août. Il n'y aura pas de perte, de ce côté, comme ailleurs, sur le riz, parce que l'on a pu irriguer constamment les champs avec les pompes que l'on possède.

A partir du 4 juillet jusqu'au 14, il y a eu des pluies qui ont fait cesser cette irrigation artificielle. On l'a recommencée, lundi dernier et on la continue de nouveau. Sachant qu'il y a déficit dans presque toutes les autres paroisses, nos cultivateurs ont l'espoir de vendre leur produit un bon prix. Quant au maïs, la perspective n'est pas aussi belle.

Le charbon et les autres maladies qui exerçaient leurs ravages sur les animaux, ont disparu.

On est en train de couvrir la bâtisse destinée à la diffusion, sur l'habitation Des Ligues.

L'Advertiser, Lafayette, paroisse Lafayette, du 20 juillet:

M. P. O. Richard, un de nos meilleurs fermiers, qui habite à trois milles à l'ouest de Carencro, nous a rendu visite, jeudi dernier. Il nous dit que la région qu'il habite, a été exceptionnellement favorisée du ciel, depuis deux semaines; aussi, les récoltes sont-elles très abondantes.

—M. H. D. Owen a de magnifiques épis de maïs en exhibition, à sa pharmacie; il est traité, ici, comme un agriculteur de premier ordre.

—Tout s'est admirablement passé, au meeting tenu à Abbeville, en vue d'un chemin de fer à établir entre cette dernière localité et Lafayette. Tous les orateurs ont parlé avec enthousiasme, en faveur du plan: "Vous avez la plus riche contrée du monde," s'est écrié M. Jackson, le vice-président du chemin de fer de Kansas, Watkins et Golfe. D'Abbeville, les délégués de la compagnie ont été inspecter la passe Sud-ouest, que l'on doit creuser. Tout fait espérer que le projet sera bientôt mis à exécution, dans son entier.

— Fermer un port à toutes communications avec le dehors est chose moins nuisible au commerce que n'est à la santé l'obstruction des intestins. La constipation, nécessairement, arrête la sécrétion de la bile, gêne, trouble la digestion, et empoisonne le sang. Le laxatif le plus sûr, le plus efficace est le "Hostetter Stomach Bitters", et il est plus que probable qu'il doit son efficacité souveraine comme préventif contre les fièvres rémittentes et intermittentes à son action sur le foie, un organe qu'affectent généralement les fièvres "malariales". Les personnes qui ont une tendance à avoir des rhumatismes, des névralgies ou des maux de reins ne sauraient mieux combattre ces maladies qu'en prenant du "Hostetter Stomach Bitters" qui invariablement les guérit à leur origine. Les gens débiles le trouvent un excellent fortifiant.

Une nourriture et un remède à la fois: l'Emulsion de Scott connue de tous les médecins par ses merveilleux effets. Non seulement donne-t-elle des forces, de l'embonpoint, par ses propriétés nutritives, mais encore rend-elle l'appétit pour les aliments les plus propres à reconstituer les tempéraments usés. "Je fais usage de l'Emulsion de Scott depuis des années et suis très satisfait des résultats que j'en obtiens. Mes clients disent qu'elle est agréable au palais, et tous en parlent avec éloge, en éprouvant un grand bien. Je la prescris pour toutes les maladies où il y a perte de forces, et c'est surtout dans les cas où il faut des remèdes nourrissants que je l'emploie, dans le marasme, notamment."—T. W. Pierce, M. D., Knoxville, Ala.

La Salsepareille d'Ayer guérit les affections du foie, les dérangements des humeurs, les rhumatismes, et toutes les maladies du sang.

ESPAGNE.—Les journaux de Madrid, du 8 juillet, nous apprennent que le principal sujet des conversations était, ce jour-là, une visite de M. Canovas à la reine, avec laquelle il a eu une longue conférence. Malgré la réserve gardée, naturellement, sur les conseils et les explications que M. Canovas a donnés à la régente, on dit que le chef du parti conservateur aurait exprimé l'opinion que la situation politique est très grave, à cause de la tension sans précédent qui existe entre les partis.

M. Canovas aurait ajouté que les conservateurs ne sont pas pressés d'arriver au pouvoir, mais qu'ils sont prêts à en assumer toutes les responsabilités quand la régente croira le moment venu de les appeler. Il aurait admis l'impossibilité de confier le pouvoir aux libéraux dissidents, avec les Cortès actuelles, ni de rendre un décret de dissolution. Il estimerait préférable un triomphe trop prématuré des conservateurs, un ministère libéral présidé par les maréchaux Jovellar et Campos ou M. Alonso Martinez, et soutenu par M. Sagasta comme président de la Chambre, afin d'arriver paisiblement au moment de l'expiration du mandat du Parlement actuel.

PORTUGAL.—L'EXPOSITION POUR LES NOUVEAUX PAIRS; L'OUVERTURE DU PARLEMENT.—Les élections pour les nouveaux pairs et députés auront lieu en octobre prochain.

L'ouverture du Parlement se fera en janvier prochain.

La neutralité de la Suisse.

Dans les lettres écrites par M. de Bismarck et représentant de l'Allemagne à Berne, et publiées à l'improviste dans le journal officiel de l'empire, rien n'est plus remarquable et ne frappera autant l'opinion que la manière dégagée et toute libre de scrupules dont la diplomatie allemande en use ouvertement avec les traités historiques en ce qui touche de ces traités. Il est difficile de ne pas croire que le point capital de ces lettres, et la cause sans doute déterminante de leur publication, c'est la phrase où le chancelier allemand prononce en principe la caducité des articles du traité de Vienne qui, dans l'intérêt de l'Europe tout entière avaient consacré la neutralité de la Suisse. La doctrine qui est ici professée nous paraît—dit le *Temps*—dépasser de beaucoup la portée du différend qui a surgi entre l'empire allemand et la Confédération helvétique. En faisant dépendre le respect de la neutralité de la Suisse, non plus d'engagements internationaux qu'on dit périmés, mais uniquement de l'intérêt actuel et du bon vouloir de chaque puissance contractante, cette doctrine fait de la neutralité du territoire suisse non pas un article du droit européen, mais une faveur à bien plaire, incessamment révocable, et que la Suisse doit mériter à force de complaisances pour la politique de ses grands voisins. Autant vaut déclarer tout de suite qu'en droit comme en fait cette neutralité n'existe plus.

Il faut ajouter qu'elle ne nous paraît guère davantage respectée par les prétentions que l'Allemagne élève dans ces mêmes documents et qui, si elles étaient admises, porteraient une grave atteinte à la souveraineté d'un pays jusqu'ici indépendant. On lui demande, en effet, deux choses: la première, c'est de laisser les agents de la police allemande faire leur œuvre de surveillance et de répression sur le territoire suisse comme sur terre allemande; la seconde, au nom d'un article du traité de 1876, abusivement et illogiquement interprété, c'est de ne donner l'hospitalité qu'à des Allemands munis de certificats en règle délivrés par les autorités de l'empire. Si la Suisse avait accepté ces deux conditions, il est clair qu'elle aurait cessé d'être maîtresse chez elle et deviendrait une sorte de province vassale de l'empire allemand. Elle a rejeté avec calme et dignité aussi bien aux raisonnements subtils qu'aux menaces voilées. C'est alors que la diplomatie allemande, n'ayant pu obtenir de bon gré ce qu'elle voulait, n'a pas reculé devant la négation du droit international résultant du traité de Vienne; elle a mis en question la valeur de ces engagements, et, par conséquent, aussi l'existence légale de la neutralité de la Suisse.

L'INTOXICATION ARSENICALE AIGUE ET CHRONIQUE.—MM. les docteurs Brouardel et Pouchet ont communiqué, à l'Académie de médecine, de Paris, une "Note sur quelques-uns des symptômes de l'intoxication arsenicale aiguë et chronique, et sur les modes et la durée de l'élimination hors du corps humain de l'arsenic et de ses composés."

Cette note est le résultat des recherches faites par les deux savants médecins, à la suite des empoisonnements d'Hyères et du Havre, dont on connaît tous les détails.

Il en résulte qu'il est maintenant définitivement acquis à la toxicologie humaine, que l'arsenic, absorbé à petites doses et pendant une certaine durée, se localise dans les tissus spongieux des os, où il persiste longtemps après son absorption, et s'élimine par les cellules épidermiques.

Jusqu'ici, les médecins avaient pu se tromper souvent et attribuer à d'autres causes morbides les empoisonnements lents par l'arsenic, et ne trouvant pas cette substance répandue dans toute l'économie, comme elle se présente dans les cas d'absorption à forte dose.

La communication faite à l'Académie de médecine offre donc le plus grand intérêt pour la médecine légale.

UN ACTE DE DÉVOUEMENT.—Les inondations qui ont eu lieu au Mans, France, et dans les environs, ont provoqué un acte de dévouement qui mérite d'être retracé, de la part du maréchal des logis Ledvocat et du brigadier Moreau, du 11e d'artillerie—le premier, fils du général commandant l'artillerie à Paris.

Le 11e d'artillerie, revenant des écoles à feu, regagnait Versailles par étapes. En arrivant à la Ferté-Bernard, l'Huisne, qui en quelques heures avait monté de plus de deux mètres, envahissait la campagne.

Prévenu par la gendarmerie, le colonel Brunet envoya une vingtaine de cavaliers, bons nageurs pour la plupart, se porter au secours des habitants.

A un kilomètre de la route, le maréchal des logis Ledvocat et le brigadier maréchal ferrant Moreau, aperçurent, au milieu des champs, un moulin complètement entouré par les eaux et dont les habitants éperdus appelaient au secours.

Immédiatement, ils lancèrent en avant leurs chevaux, qui, à chaque instant, perdaient pied, et, enfin, ils arrivèrent au moulin et purent, en aidant trois voyages consécutifs, sauver le meunier et sa famille.

Des chevaux et des bœufs restaient au moulin. Le maréchal des logis Ledvocat et le brigadier Moreau firent de nouveau le trajet et durent consolider le bâtiment, qui, miné par les eaux, menaçait ruine. Ils donnèrent du grain et du fourrage aux animaux et regagnèrent la route.

Ce ne fut pas sans difficulté, car à ce moment la rivière roulait des pièces de bois et des arbres que la violence du courant avait déracinés.

Enfin, les deux courageux sauveteurs regagnèrent leur escadron, salués par les acclamations de leurs camarades.

UN "UT" INOUI.—L'organiste Best a donné, récemment, à la factorerie Hill, à Londres, un récital d'inauguration sur le plus grand orgue qui ait jamais été construit.

Cet instrument, qui est destiné au *Town-Hall*, de Sydney, mesure soixante pieds de hauteur sur quarante-cinq de largeur et a coûté 375,000 fr. Il présente l'extraordinaire innovation d'un tuyau de soixante-quatre pieds qui fait entendre l'ut à la double octave basse de l'ut le plus grave du piano.

Le facteur a accompli là, au dire des plus autorisés, un prodige d'acoustique. Les jeux sont au nombre de cent vingt-six, distribués sur six claviers, dont celui des pédales. La soufflerie à air comprimé alimente dix mille tuyaux.

LE TRANSFERT AU PANTHÉON, DE PARIS, DES CENDRES DE CARNOT ET DE LA TOUR D'AUVERGNE.—A la suite du vote, par les deux Chambres, du projet relatif au transfert, au Panthéon, des cendres de Carnot et de La Tour d'Auvergne, M. Spuller a écrit à M. Herbette, ambassadeur à Berlin, pour le charger de demander au gouvernement impérial l'autorisation d'exhumer et de transporter les cendres de Carnot, qui sont inhumées à Magdebourg. En même temps, M. Barrère, ministre à Munich, est chargé de demander la même autorisation au gouvernement bavarois pour l'exhumation des cendres de La Tour d'Auvergne.

Orétinana, qui n'est jamais sorti de sa petite ville, arrive à Paris pour l'exposition. Une des choses qui le frappent le plus, c'est qu'à tous les coins de rues on distribue des prospectus et qu'on voit chaque passant s'éloigner un papier à la main.

—Comme l'administration se néglige rien! s'écrie-t-il. Jusque dans les rues elle s'inquiète du bien-être des citoyens.

ALIDOR.—Décédé hier, à 6 heures du matin, à l'âge de 76 ans, HYACINTHE ALIDOR, natif de St-Malo, Bretagne, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures p. m., de sa dernière résidence, No 207 rue de Chartres.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb.

Attention spéciale est demandée à l'approvisionnement des familles, hôtels, cafés et restaurants. En vente chez M. P. Fourcade, seul agent, 180 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. Commandes prises au No 48 rue Dauphine.

PEERLESS DYES [illegible]

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'aucune médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Les Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Avis aux Contribuables.

La taxe de ville pour l'année 1889, due maintenant et percevable au bureau du Trésorier de la ville, deviendra délinquante à partir du 10 août 1889, date à laquelle un intérêt de 10 pour cent par an s'y ajoutera.

J. N. HARDY, Trésorier.

24 juil—3f par sem 1m 10 août

MÈRES CHRÉTIENNES.

La fête de Ste-Anne étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, les dames qui en font partie sont invitées à assister à la messe qui se dira pour la circonstance, vendredi prochain, 26 juillet, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis.

24 juil— E. MIGNOT, Directeur.

Dr HERARD,

SPECIALISTE FRANÇAIS.

148 RUE ROYALE, Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans conséquence et assurée. Guérison de 150 personnes bien connues. Consultations: De 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 6 h. p. m. [illegible]

Etat de situation de la Banque Nationale Mutuelle (MUTUAL NATIONAL BANK) A la Nouvelle-Orléans, au l'Etat de la Louisiane, A la clôture des affaires, le 13 juillet 1889.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$ 702,465 62
Surtirages	3,604 62
Bons des E-U. pour garantir la circulation	50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	180,273 00
Dû par des agents de réserve approuvés	15,527 10
Dû par d'autres banques nationales	4,058 15
Dû par des banques d'Etat et des banquiers	45,247 00
Edifice immobilier, meubles et installations	65,051 20
Dépenses courantes et taxes payées	362 20
Chèques sur le Comptoir d'Echange	209,941 30
Comptes des autres banques	5,250 00
Monnaie courante fractionnelle, nickels et comptes	141 21
Espèces	20,175 00
Billets Legal Tender	144,799 00— 365,161 15
Dû par le Trésorier des Etats-Unis, autre que le fonds de rachat de 5 pour cent	2,250 00
Total	$1,365,430 36

PASSIF.

Actions du capital payées	$ [illegible]
Fonds de surplus	[illegible]
Profits indivis	[illegible]
Anciens billets de Banque nationales	44,500 00
Dividende non payé	62,764 00
Dépôts individuels remboursables sur demande	730,436 97
Certificats de dépôts sur demande	3,089 00
Dû à d'autres banques nationales	8,154 70
Dû à des banques d'Etat et des banquiers	17,982 97— 771,694 72
Total	$1,365,430 36

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Je, JAS. J. TARLETON, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est exact selon ma connaissance et ma croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Signé sous serment par-devant moi, le 22ème jour de juillet 1889.

JAMES BARRY, Notaire.

Exact—Témoins:
LLOYD R. COLEMAN,
F. JOURDAN,
E. W. TAYLOR, Directeurs.

24 juillet—1f

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

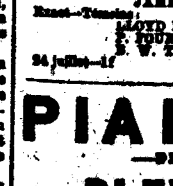

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway

Sohmer,

Knabe.

Behr

Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables au Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser aux magasins de musique de

LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLEANS.

1erocl87—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

1er nov88—1 an—mar.jeu.dim

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMIRE, $1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.

Ils valaient tous plus de Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur, A MOITIÉ PRIX,

Pour faire profiter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 18 plis, 27 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO.,

195, 197, 199 Dryades, coin Ste-Anne.

13 déc—1 an

W. H. Hill

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boîtes en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉYÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;

Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lillienthal;

Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Seeler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

20 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le fait la compagnie locale.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Norton Buckner, Chairman; Rudolph Wessen, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '88—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés., Jno. Bowling, Vice-Prés., Chas. H. Rice, Sec.

1 jan—1 an

Téléphone 1166. ETABLI EN 1870. P. O. Box 237.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Bureaux: coin des rues Poydras et Baronne. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planchers, plafonds et "weather boards," châtaigne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre. Manufacture de wagons une spécialité.

28 sept—1 an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
[illegible], Vice Président.
JOSEPH A. MERCER, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
[illegible] FOUTE, J. GALLY,
[illegible] FARIO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, V. G. VINCENT,
JULES TUYES, F. LABOUISSE,
[illegible] PITOT, J. W. HINCKS.

26 fév '88—1an.

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

COSTUMES, TOILE CIREE, LINOLEUM.

Rideaux

Soleil, Nottingham, Madras, Tuscan.

MENAGE FOURNITURES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dessins nouveaux.

Le plus bel assortiment de Cornières et de [illegible]

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop.,

45 et 47 Est 10e Rue.

Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS

DÉJEUNER A LA CARTE.

Dîner, Table d'hôte, de 5½ à 8½, $1.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.

Billards et Jeux divers, Journaux, Revues et Publications illustrées. Dépôt de Cigarettes françaises. Bureau télégraphique. Interprètes. Voitures de Remise.

Adresse télégraphique:

PACIFIQUE, NEW-YORK

15mai—3p

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et [illegible]

GALERIES.

No 132 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 31 RUE DE L'HOPITAL.

18 mai—1an Dim

Si votre pharmacien ne tient pas de Chloro-Naphtoleum, vous le trouverez au bureau principal, 50 Dumaine, coin Decatur.

7 juillet—3m

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

34 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le climat de la Louisiane, à double [illegible]

Accords et réparations de pianos une spécialité.

[illegible]

C. LAZARD & Cie

BE ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

FORT ESPAGNOL.

La première station du Sud.

SAISON DE 1889.

CONCERTS TOUS LES SOIRS PAR L'ORCHESTRE DU FORT ESPAGNOL.

Sous la direction de J. W. R. BINNS, de Londres.

Danses au Casino tous les mardis, jeudis et samedis soirs. Feux d'artifices et fêtes dans des occasions particulières: avis en sera donné au public. Restaurant admirablement organisé, service parfait. Liqueurs et cigars de choix.

Le théâtre rouvre jeudi, 18 juillet, à 8 heures du soir. Troupe de vaudeville de premier ordre. Orchestre complet.

Le billet de chemin de fer comprend l'entrée à toutes les fêtes.

Les trains pour le Fort Espagnol, les jours de la semaine, partent toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après midi: après 3 heures, ils partent toutes les demi-heures. Le dimanche, ils partent toutes les 20 minutes après 5:30 heures.

18juil—Sem—Dim Mar Ven

Négligez pas vos demeures. Servez-vous du Chloro-Naphtoleum; Le plus grand désinfectant connu.

7 juil.—3 m.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après dénommés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station de quarantaine supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis aux mêmes ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans aura soin de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et de les quarantaines de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et j'y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 16me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
Geo. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coir.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils seraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se peut, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—

CHLORO-NAPHTOLEUM expédié à toute adresse. Bureau principal 50 Dumaine, coin Decatur. 7juil—3m

Changement de local!

Changement de local!

ELKIN & Cie.,

98 ... Rue du Canal ... 98

Transféreront leur stock, le ou vers le 1er septembre, dans leur

Nouveau grand magasin,

Nos 42 et 44 rue Chartres,

près Douane.

A cause du changement de local, nous vendrons notre grand stock de

TAPIS,

Nattes et Shades,

A un grand sacrifice

24 oct—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 226 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$150,866 75	
Sur risques maritimes	3,842 06	
Sur risques de rivières	6,322 62	
Total des primes	$160,907 49	
Moins,—Primes non acquises	45,906	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$115,001 [illegible]
Pertes payées:		
Sur risques de feu	46,242 32	
Sur risques maritimes	1,507 38	
Sur risques de rivières	2,947 30	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 30	
Réassurances et primes rendues	18,340 40	
		91,745 30
Profits		$97,119 34

La Compagnie possède de l'actif suivant:

Propriétés foncières	$231,[illegible] 30
Actions de banques et de chemins de fer	30,448 55
Billets garantis par hypothèques et dépôts de titres	77,145 82
Billets recevables	51,124 76
Primes en cours de collection	18,128 82
Comptes à 6 p.c. de ville	20,[illegible] 50
Billets hypothécaires en payement	4,[illegible] 00
Argent comptant	19,[illegible] 46
	$458,795 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et conforme des livres de la compagnie.

Signé F. POURCY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment par-devant moi, ce 28me jour de juin 1889.

Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakespeare,
H. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Adolph Malahar,
Adolphe Hopkins, John B. Lallande,
Paul Fourchy, D. Pons,
T. Barnett.

30 juin—3m

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies	$191,552 62	
Primes maritimes	3,261 62	
Primes des rivières	1,900 27	
Total des primes	$196,814 52	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	37,1[illegible] 53	
		$232,781 0[illegible]
A ajouter: intérêts, profits et pertes	206,274 15	
Moins salaires et dépenses générales	18,363 00	
Fonds de surplus de 1887		13,110 / 19,387 00
Total		$265,2[illegible] 00
Pertes payées:		
Sur risques de feu	271,995 34	
Sur risques maritimes	3,174 79	
Sur risques de rivières	1,300 00	
	276,470 [illegible]	
Compte de réassurances	31,000 00	
Primes rendues et commissions	47,700 36	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, coûts de courtage et commissions		
	2,964 46	184,986 20
Profit brut		$160,675 40
Réservé pour primes non acquises	$44,030 40	
Bonus non payés	11,567 56	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus	24,476 86	
		$160,675 40

ACTIF

Billets reçus pour primes	$817 02
Primes en voie de collection	37,446 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	32,975 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	105,088 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	21,572 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	60,619 34
Mobilier de bureau et accessoires	4,037 44
Argent comptant et en banque	13,123 85
	$350,673 40

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non acquises	44,030 40
Pertes non payées	11,567 56
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1888	24,476 86
	$350,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

Signé: H. ZURBURG, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $9,100 00, a décidé de déclarer un dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an, sur le capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZURBURG, HENRY CURTIUS,
F. J. WENDERLING, J. J. LANGLES,
J. HASSINGER, J. B. MERRIL,
F. W. DIELMANN, JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD, J. B. MEYERS,
GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, C. E. FISCHER,
GEO. LIEBERICH.

13 jan—1an

AGENTS locaux pour la Chloro-Naphtoleum sont demandés. Bureau, 50 Dumaine, coin Decatur. 7 juillet—3m

E. CARRIERE, Prés'nt. W. W. CHRAULT, Caissier.

AMERICAN NATIONAL BANK.

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend des chèques, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

15 avril—1an—dim, mardi, vend

CHLORO-NAPHTOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique puissant dans le pansement des blessures. 7juil—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 JUILLET—CLASSE No 378

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public sous la direction et la surveillance des Commissaires.

Certifié juste [illegible]

G. T. BEAUREGARD.
JUBAL A. EARLY,
Commissaires.

[illegible]